

*Expansion des exportations—Loi*

C-205 présenté par le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) porte sur une question qui est en suspens depuis longtemps et qui est du même acabit que la vieille théorie selon laquelle la Société pour l'expansion des exportations financerait des sociétés d'exploitation minière à l'étranger qui pourraient un jour concurrencer les sociétés minières canadiennes.

J'aimerais citer un extrait d'un article de John D. Harbron, analyste des affaires étrangères du service d'information Thompson, paru dans une édition du *News* de Truro, en Nouvelle-Écosse. Il écrit:

On a peine à comprendre pourquoi les syndicats ouvriers et le Nouveau parti démocratique, qui se préoccupe tant de notre taux élevé de chômage, ne cessent de reprocher à la Société pour l'expansion des exportations de financer à l'étranger des projets utiles à l'industrie canadienne . . .

Le dernier rapport annuel de la Société montre qu'en 1977, elle a créé 200,000 emplois et que les ventes additionnelles à l'exportation se chiffrent à 1.2 milliard de dollars.

Le bill C-205 vise à empêcher la Société pour l'expansion des exportations d'aider financièrement les sociétés et les particuliers qui s'intéressent à l'exploitation des mines au Canada ou qui dépendent de personnes intéressées à cette exploitation. Mes collègues l'ont déjà signalé, il est sûr et certain que les sociétés minières du Canada vont entreprendre des travaux d'exploration et d'exploitation, que le gouvernement canadien se mêle ou non de leur venir en aide par le biais de la Société. Le député de Nickel Belt a bien raison de rire, lui qui ignore tout de l'économie politique.

Mieux vaut sans doute que je cite un journaliste de Timmins qui songeait vraisemblablement au député. L'extrait est tiré d'un article paru le 16 septembre dans le *Daily Press* de Timmins.

**M. Rodriguez:** Un autre journal de Thomson?

**M. Anderson:** Je cite:

Le plus beau, quand on sert de porte-parole au salariat et qu'on cherche à lui plaire en toutes circonstances, c'est qu'on peut jeter la logique par dessus bord et accorder un congé permanent à son intelligence.

L'initiative voulant qu'on exploite des mines de nickel en Indonésie ou des mines de cuivre au Panama ne dépend pas de décisions prises au Canada. C'est le pays hôte qui prend la décision initiale, et la seule question qui se pose c'est de savoir si le Canada participera à ces entreprises, si l'équipement et les services seront achetés au Canada ou, comme le député de Nickel Belt semblait le vouloir, si les emplois que cela représente iront à l'Allemagne, au Japon, à l'Italie, à la France ou à la Grande-Bretagne. Je dois dire que pour quelqu'un qui s'intéresse à assurer des emplois au Canadiens, le député donne vraiment un bien triste exemple.

**M. Rodriguez:** Que dites-vous de notre industrie minière?

**M. Anderson:** Si un projet est jugé rentable en fonction des marchés de produits internationaux, en fonction d'une saine économie minière, alors que le pays hôte, sans l'approbation, le rejet ou la participation du Canada en exploitera la possibilité. Peut-on le lui reprocher? Existerait-il au Canada une compagnie minière qui, découvrant un gisement fabuleux d'or, attendrait pour l'exploiter que les États-Unis ou le Royaume-Uni veuille participer à l'entreprise? Elle l'exploiterait, lancerait l'entreprise, pour le plus grand bien des Canadiens, peu importe que les autres pays y soient ou non mêlés.

Aussi pourquoi nous faut-il tous les trois ou quatre mois nous évertuer à expliquer au député de Nickel Belt que la

[M. Anderson.]

Société pour l'expansion des exportations n'est pour nous qu'un instrument nous permettant de faire en sorte qu'une partie du développement que connaissent d'autres pays profite dans une certaine mesure aux travailleurs canadiens. J'aimerais bien que le député prenne la parole en quelque autre occasion, par exemple à propos de secteurs où la SEE crée des emplois, pour dire à la population que son parti s'oppose à ce que le développement qui se produit dans un autre pays contribue au développement industriel du Canada. Je ne pense pas qu'il le ferait, et cela pour deux raisons: d'abord, il sait bien qu'il n'en est manifestement rien et, deuxièmement, je ne pense pas qu'il en ait le courage.

La technologie et la vente de matériel à des entreprises canadiennes, particulièrement dans le secteur minier puisqu'il est présentement question de ce secteur, revêtent une importance énorme car beaucoup de nos entreprises qui fabriquent du matériel d'exploitation minière et de technologie destinée à l'industrie minière ne peuvent subsister au Canada que si elles ont un marché étranger, car le Canada ne représente pas le marché le plus considérable du monde pour ce genre de production. Ces sociétés sont tributaires des marchés étrangers. Si nous adoptons le bill du député, nous causerions la faillite de nombreuses sociétés qui sont les fournisseurs de l'industrie minière, pas seulement au Canada mais aussi dans le monde entier.

● (1752)

Malheureusement, le député de Nickel Belt n'a pas la bosse de l'économie. Ce fait est apparu très clairement dans sa présentation du Bill C-205 et à d'autres occasions lorsque nous parlions, dans cette enceinte, de la Société pour l'expansion des exportations.

Les chantiers d'extraction minière à l'étranger coûtent environ un milliard de dollars chacun. Ces projets portent sur une période minimum de cinq ans. Ils exigent une planification très longue et contribuent à la création d'emplois à long terme dans l'industrie manufacturière. Bien que ces projets coûtent un milliard de dollars chacun, ils n'augmentent que de quelques points les stocks mondiaux de nickel, de cuivre etc.

**M. Rodriguez:** Allons-donc!

**M. Anderson:** Apparemment, le représentant de Nickel Belt n'est pas d'accord avec cette remarque. Mais comme il est rarement d'accord avec quoi que ce soit, il aurait été surprenant qu'il le soit à ce sujet.

Le député a amené sur le tapis la question de Panama. J'aimerais en parler. Dernièrement, la presse a rapporté que la SEE allait débloquer 1 milliard de dollars pour financer la Empresa de Cobre Cerro Colorado S.S., projet de mine de cuivre à Panama.

**M. Rodriguez:** Votre espagnol est terrible.

**M. Anderson:** Peut-être, mais revenons-en au projet de mine de cuivre à Panama. La somme requise contribuerait à financer l'achat de matériel et de services canadiens pour l'extraction, l'enrichissement et la fonte du cuivre, ainsi que les coûts locaux. Ce projet serait entrepris pour le compte de l'une des plus grandes sociétés d'extraction de cuivre du monde; on prévoit une période de construction de quatre à cinq ans et l'implantation d'installations portuaires. Des études de faisabi-